

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE DE SHERBROOKE-CSN

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

(76e réunion)

tenue le mercredi 13 mars 2002

Ordre du jour :

1. Nomination à la présidence d'assemblée.
2. Acceptation des nouveaux et nouvelles membres.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal du 27 novembre 2001.
5. Dossier de l'évaluation institutionnelle.
6. Vérification des États financiers 2000-2001.
7. Entente de principe sur une prolongation de la convention collective pour 2002-2003 :
 - 7.1 Présentation et période de questions.
 - 7.2 Décision.
8. Divers.
9. Levée de l'assemblée.

Présences : 48 personnes.

1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

Résolution 76.1

Il est proposé de nommer Guy Lemire à la présidence de l'assemblée.

Prop. : Ivan L. Simoneau

App. : Claude Marchand

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

2. ACCEPTATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX MEMBRES

Résolution 76.2

Il est proposé d'accepter comme nouvelle membre du SPECS, Danielle Terzan.

Prop. : Guy Lemire

App. : Céline Lemieux

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 76.3

Il est proposé d'amender l'ordre du jour présenté:
- retirer le point 6 : «proposition du département de Français».

Prop. : Nicolas Égré

App. : Bruno Lemieux

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 76.4

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour amendé avec une seconde modification :

- le point 6 est remplacé par «Vérification des États financiers 2000-2001».

Prop. : Pierre Lambert

App. : André Fontaine

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 NOVEMBRE 2001

Résolution 76.5

Il est proposé d'accepter le procès-verbal de l'assemblée générale (75e réunion) tenue le 27 novembre 2001 tel que lu.

Prop. : Michèle Boissinot

App. : Claude Marchand

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. DOSSIER DE L'ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE

Ivan L. Simoneau fait le point sur le dossier, rappelant que le boycott de l'évaluation institutionnelle par les enseignant-e-s est, dans ces conditions, maintenu.

6. VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS 2000-2001

Pierre Lambert informe à ce sujet.

Résolution 76.6

Il est proposé que l'Assemblée générale accepte les États financiers tels que vérifiés par Mme Jacynthe Bourgeois pour la période se terminant le 30 juin 2001.

Prop. : Claude Marchand

App. : Liette Picard

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. ENTENTE DE PRINCIPE SUR UNE PROLONGATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE POUR 2002-2003

7.1 Présentation et période de questions :

Ivan L. Simoneau expose le contexte dans lequel se situe le projet de prolongation de la convention collective.

Claude Tétreault explique les différents éléments de contenu de l'entente de principe.

Jeanne Pinsonneault, déléguée à la coordination du Regroupement cégep et membre du Comité de négociation, informe surtout des travaux susceptibles de se poursuivre, entre autres au niveau du Comité de négo, dans un contexte de prolongation.

7. ENTENTE DE PRINCIPE SUR UNE PROLONGATION
DE LA CONVENTION COLLECTIVE POUR 2002-2003 (suite)

7.1 Présentation et période de questions : (suite)

Les présentations sont suivies d'une période de questions-commentaires.

7.2 Décisions :

Résolution 76.7

Il est proposé que l'Assemblée générale entérine l'entente de principe survenue le 26 février 2002 entre le gouvernement du Québec et les organisations syndicales CSN, CSQ, FTQ, FIIQ et SFPQ relativement à la prolongation des conventions collectives de travail venant à échéance le 30 juin 2002.

Prop. : Ivan L. Simoneau

App. : André Fontaine

On procède au vote secret. Scrutateur-trice : Rémy Bergeron et Liette Picard.

Résultat : 47 votants : 25 POUR, 21 CONTRE, 1 ANNULÉ.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Résolution 76.8

Il est proposé qu'au même titre que dans le dossier de l'équité salariale, les négociateurs syndicaux de la Table centrale obtiennent des améliorations substantielles et universelles :

- de la rémunération;
- des régimes de retraite, des conditions de prise de la retraite et de la pré-retraite.

Prop. : Fernand Paradis

App. : Ivan L. Simoneau

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Michèle Boissinot, appuyée par Ivan L. Simoneau, propose la levée de l'assemblée à 21 h 05.

Ivan L. Simoneau, président

Élise Tétreault, secrétaire